

Subventions pour congrès

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la 17^{ème} Commission, d'allouer, en plus d'éventuelles prestations matérielles, les aides suivantes :

- 3 000 F au GRETA pour l'organisation du colloque «le laser, outil industriel» réunissant une centaine de personnes, les 4 et 5 février dernier, au Kursaal. Ce colloque avait pour but d'assurer la promotion du laser comme outil industriel et du Centre de Ressources laser de Franche-Comté.

- 2 500 F au Comité d'Organisation des Olympiades de la Chimie, concours ayant pour but d'intéresser davantage les lycéens des classes terminales à la chimie. Ces olympiades se sont déroulées en février. 75 élèves y ont participé.

- 3 000 F au Laboratoire de Biophysique Cutanée de la Faculté de Médecine pour l'organisation d'un séminaire international sur le thème : «les propriétés mécaniques de la peau : application à la pathologie» du 4 au 5 avril 1991, avec la participation d'experts européens (Danemark, Ecosse, Belgique, Grèce, Italie).

- 5 000 F à la Société Franc-Comtoise d'Homéopathie pour l'organisation du congrès national, les 24 et 25 mai prochain à Micropolis et au Kursaal. 200 personnes sont attendues.

- 5 000 F au Service de Chirurgie des Scolioses et Orthopédie Infantile du CHR Saint-Jacques pour l'organisation des deuxièmes journées d'orthopédie, les 7 et 8 juin prochain, aux Tilleroyes. 100 à 150 personnes participeront à ces journées.

- 6 000 F à l'Association des Professeurs de Biologie et Géologie, pour l'organisation de leur congrès international, réunissant du 13 au 19 juillet 300 professeurs de la spécialité.

Le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord, la dépense totale, soit 24 500 F, sera imputée au chapitre 961.4/657.89052.00200 du Budget Primitif de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte la répartition qui lui est proposée.